CORRIGÉ NON OFFICIEL

BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

U21 - Intervention sur une installation en télésécurité

Session 2010

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

BP Agent technique de prévention et de sécurité - E2 A : Intervention sur installation en télésécurité

Session 2010 • Code sujet : **D1** • Durée : **1 h 20** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Gestion d'interventions en télésécurité, main courante et interrogation orale (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U21 - Intervention sur une installation en télésécurité/2010/BP ATPS - U21 - Intervention sur une installation en télésécurité - Session 2010 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Gestion d’interventions en télésécurité, main courante et interrogation orale

Le candidat est opérateur en télésécurité dans une station centrale qui reçoit des informations de sites surveillés et coordonne des rondiers pour les levées de doute. Il doit gérer les interventions à distance, consigner les opérations dans la main courante et rendre compte oralement au jury.

Gestion à distance des interventions

Question 1. Gérer à distance les interventions de plusieurs rondiers équipés de téléphones mobiles à partir des informations recueillies sur une installation informatisée de télésécurité. Décoder rapidement les informations, affecter les ressources selon leurs compétences et donner des consignes claires et précises, dans le respect de la légalité.

1. Décoder le signal à l’écran : site, zone, heure et nature de l’événement, puis consulter la fiche site et les consignes contractuelles. Les signaux peuvent concerner une alarme, une anomalie technique ou un défaut de liaison.
2. Avant l’intervention, appeler le site au numéro de la fiche, utiliser le code confidentiel prévu et horodater l’échange. Choisir parmi les trois rondiers celui qui est disponible, compétent et prépositionné à proximité.
3. Transmettre des consignes précises et autorisées. Suivre l’approche, demander le compte rendu d’arrivée et de progression, puis coordonner les mesures prévues au contrat. En cas d’effraction ou de situation anormale, le rondier informe les forces de l’ordre.
4. Suivre la remise en sécurité du site et clôturer l’événement auprès du chef de station.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier et horodater l’information, affecter le rondier adapté, coordonner les quatre phases de levée de doute et clôturer l’intervention.

Main courante

Question 2. Rédiger la main courante relative aux opérations conduites, en consignant notamment les dates et heures, la réception de l’information, les contacts, l’arrivée et l’identité de l’intervenant, la nature de l’événement, les mesures prises et la fin de l’intervention.

Compléter l’en-tête de la fiche : date, nom de l’agent, prise de poste, vérification du matériel et observations. Dans le tableau, consigner chaque fait à l’heure réelle, dans l’ordre chronologique. La communication téléphonique doit être enregistrée et horodatée. Indiquer le numéro du site, l’identité de l’intervenant, la nature de l’événement et les mesures prises, sans supposition.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Heure	Événement à inscrire
[heure]	Réception : site et information reçue
[heure]	Contre-appel : contact et résultat
[heure]	Rondier : identité, contact et arrivée sur site
[heure]	Reconnaissance : constatations, mesures et éventuel appel au service public
[heure]	Fin d'intervention : bilan et remise en sécurité

Repères à inscrire dans la main courante

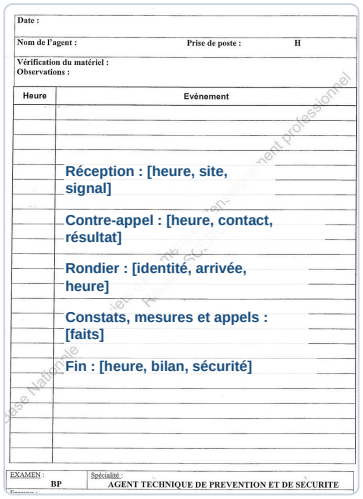
Date :
Nom de l'agent : Prise de poste : H
Vérification du matériel :
Observations :
Heure | Evénement
Réception : [heure, site, signal]
Contre-appel : [heure, contact, résultat]
Rondier : [identité, arrivée, heure]
Constats, mesures et appels : [faits]
Fin : [heure, bilan, sécurité]
EXAMEN : BP
Spécialité : AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE

✓ RÉPONSE À RETENIR

Une main courante datée, horodatée et factuelle, retraçant les contacts, l'intervenant, les constatations, les mesures et la fin d'intervention.

Interrogation orale

Question 3. Répondre à une interrogation orale devant le jury sur l'intervention et les opérations conduites.

Présenter les faits dans l'ordre, en distinguant l'information reçue des constatations confirmées. Expliquer le contre-appel et le respect du code confidentiel, puis justifier le choix du rondier selon sa disponibilité, sa compétence et sa position. Décrire les consignes transmises, le suivi de l'approche et les comptes rendus reçus pendant la reconnaissance.

Préciser les mesures prises, l'éventuel appel aux forces de l'ordre en cas d'effraction ou de situation anormale, puis la remise en sécurité et la clôture. L'opérateur coordonne et consigne les faits ; il ne présente pas comme siennes les constatations du rondier.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Exposé chronologique et factuel : signal, vérification, affectation, suivi, mesures prises et clôture.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2010)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E2 A du BP Agent technique de prévention et de sécurité, session 2010, repère D1, dure 1 h 20 et a un coefficient 2. Dans le contexte d'une station centrale de télésurveillance, le candidat traite des informations d'alarme ou d'anomalie, coordonne les rondiers pour une levée de doute, rédige la main courante et rend compte oralement au jury.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- En cas d'alarme ou d'anomalie, effectuer le contre-appel prévu pour vérifier l'information avant de déclencher une intervention.
- La levée de doute en cas d'intrusion suit quatre phases : approche, observation, reconnaissance et mesures adaptées, puis fin d'intervention après sécurisation.
- La main courante mentionne dates et heures, site, intervenant, nature de l'événement, contacts et mesures prises.
- Le rondier applique les consignes préétablies, rend compte de son arrivée et de sa reconnaissance, vérifie les lieux et signale les anomalies.

Points de vigilance & attentes du jury

- Utiliser le mot de code confidentiel défini pour le site lors du contact.
- Enregistrer et horodater la totalité des communications téléphoniques.
- Consigner les événements dans l'ordre, avec les heures, les identités et les suites données.
- Donner des consignes claires et précises, adaptées aux compétences des intervenants et respectueuses de la légalité.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Quelles étapes suivre pour gérer une levée de doute ?

Réceptionnez et vérifiez l'information, contactez le rondier compétent, suivez son approche et son observation, puis coordonnez la reconnaissance et les mesures adaptées. L'intervention se termine après remise du site en situation de sécurité.

Q : Que faut-il inscrire dans la main courante ?

Consignez les événements chronologiquement et avec leurs heures : réception de l'information, contacts, arrivée de l'intervenant, éventuel appel aux services publics et fin d'intervention. Indiquez aussi le site, l'identité de l'intervenant, la nature de l'événement et les mesures prises.

Q : Comment le temps de l'épreuve est-il réparti ?

Le sujet prévoit 30 minutes pour gérer à distance les interventions, 20 minutes pour rédiger la main courante et 30 minutes pour l'interrogation orale. Ces trois phases totalisent la durée officielle de 1 h 20.

Q : Quels critères sont particulièrement évalués par le jury ?

Le sujet souligne la rapidité de décodage des informations, l'affectation des ressources selon leurs compétences, la clarté des consignes et le respect de la légalité. Il évalue aussi la capacité à rendre compte oralement et par écrit.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U21 - Intervention sur une installation en télésécurité/2010/BP ATPS - U21 - Intervention sur une installation en télésécurité - Session 2010 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du BP ATPS, classés par épreuve et par année :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du BP ATPS reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bpatps.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.